

Stratégie nationale de santé : la voie est tracée

Le 18 septembre, **la ministre de la santé Agnès Buzyn a lancé** le chantier de préparation de la Stratégie nationale de santé 2017 (SNS).

Les discussions se baseront sur le [Rapport](#) et l'[Avis](#) remis le même jour par le Haut Conseil de la Santé Publique (**HCSP**).

Le HCSP [identifie](#) les sujets à intégrer dans les politiques de santé : l'exposition aux polluants ; la plus grande exposition aux risques infectieux ; l'augmentation des cas de maladies chroniques ; les évolutions démographiques.

La réflexion s'articule autour de quatre axes :

- Prévention et promotion de la santé,
- Lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé,
- Meilleure pertinence et qualité des soins,
- Innovation.

Les pistes avancées par la ministre

Ces derniers mois, **la ministre de la santé** a procédé à plusieurs annonces quant au futur contenu de la SNS.

Lors des [Rencontres de la Baule | URPS Médecins libéraux](#), Agnès Buzyn s'est adressée aux professionnels de santé, affichant sa volonté de :

- [Placer](#) les médecins « *au fondement* » de la SNS, grâce à « *un nouveau pacte de confiance* ».
- [Renforcer](#) l'implication des professionnels de santé dans la prévention dans le cadre d'accords conventionnels.
- [Passer](#) d'un système en silo à « *un système mieux organisé au niveau du territoire* », via la logique de parcours coordonnés et l'exercice en équipe.
- [Favoriser](#) l'innovation technologique et digitale en réformant les compétences métiers, les formations et les modes de gouvernance.
- [Rendre](#) le tiers-payant généralisable.

La ministre [a dressé](#) la liste des priorités en faveur des patients : « *promouvoir la santé mentale, prévenir les maladies infectieuses, améliorer la prévention de la perte d'autonomie, lutter contre les addictions, améliorer le dépistage et promouvoir un environnement et des conditions de travail favorables à la santé* ».

Saisie par la **députée Marie-France de Rose** (Les Républicains), Mme Buzyn [a annoncé](#) : « *l'épidémie mondiale de diabésité est marquée par de fortes inégalités sociales et territoriales, ce qui rend cette maladie emblématique des enjeux et des objectifs de la SNN* ».

Le Syndicat des médecins libéraux (**SML**) [se montre prudent](#) : « *malgré des perspectives données sur l'ONDAM, un plan d'investissement annoncé et une nouvelle SNS, il n'y a actuellement aucune visibilité sur les engagements du Gouvernement* ».

Les professionnels [formulent les recommandations](#) suivantes : rendre la prévention prioritaire et « *investir massivement* » ; créer et rémunérer des consultations longues de prévention, obligatoires et régulières ; placer les logiques de prévention au cœur des coopérations professionnelles.

Lisa Fraser

Consultante senior en veille réglementaire et politique
t : 01 55 62 68 65 | e: lisa.fraser@dodsgroup.eu

Le calendrier de travail

Octobre – novembre 2017 :

- Rencontre des représentants du secteur, des élus et des usagers par les directeurs du ministère de la santé.

Novembre :

- Rédaction d'un projet de stratégie.
- Ouverture d'une consultation publique.

Décembre :

- Comité Interministériel de la Santé, sous la présidence du Premier Ministre, pour acter des orientations.
- Publication du décret formalisant la Stratégie.

Premier semestre 2018 :

- Mise en œuvre dans les territoires via des projets régionaux de santé définis par les Agences régionales de santé.

L'articulation avec le Grand Plan d'Investissement

Le 25 septembre, l'économiste et ex-président de France Stratégie **Jean Pisani-Ferry** présentait au **Premier Ministre Edouard Philippe** le rapport sur « [Le grand plan d'investissement 2018-2022](#) ». Le GPI mobilisera plus de 50 milliards d'investissement public sur la durée du quinquennat. Les premières actions seront financées dès le budget 2018, et les crédits seront inscrits aux budgets des ministères, pour plus de stabilité.

La santé compte parmi les six champs sectoriels prioritaires. 4,9 milliards d'euros seront investis dans le système de santé, en faveur de :

- La numérisation (50 millions d'euros et 100 millions d'euros seront destinés à l'exploitation des grandes bases de données publiques de santé) ;
- Le doublement des maisons de santé pluri professionnelles (actuellement : 930 MSP et 350 centres de santé) ;
- La diffusion de la recherche médicale (500 millions d'euros) ;
- La modernisation des hôpitaux (3 milliards d'euros, ainsi que 420 millions d'euros d'aide à la numérisation et 130 millions d'euros pour le programme e-parcours).

Le Gouvernement a également fixé l'objectif de décloisonner les pratiques et de dématérialiser l'ensemble des procédures administratives de la Sécurité sociale.

Le GPI s'inscrit en cohérence avec la stratégie nationale de e-santé 2020 portée par la délégation à la stratégie des systèmes d'information de santé (**DSSIS**) et avec le Programme d'investissements d'avenir 3 (PIA3). **Le Commissariat général à l'investissement** assurera le pilotage et la coordination avec les divers plans nationaux.

La Confédération des Syndicats Médicaux Français (**CSMF**) [déploire](#) que le Gouvernement « ait choisi de privilégier l'hôpital », ne laissant à la médecine libérale que « des miettes ». La filière réclame des moyens pour se regrouper, favoriser l'innovation organisationnelle, répondre à la demande croissante et au vieillissement démographique.

Le Député Sébastien Jumel (Gauche démocrate et républicaine) [appelle](#) le Gouvernement à « sortir notre hôpital de l'asphyxie financière et inhumaine dans laquelle il est plongé depuis de trop nombreuses années ».

Lisa Fraser

Consultante senior en veille réglementaire et politique
t : 01 55 62 68 65 | e : lisa.fraser@dodsgroup.eu

Le Député Philippe Vigier (Les Constructifs : républicains, UDI, indépendants) [demande](#) au Gouvernement d'amplifier la lutte contre les déserts médicaux en réformant les études médicales et en rendant « *véritablement attractives* » ces carrières.

Lisa Fraser

Consultante senior en veille réglementaire et politique
t : 01 55 62 68 65 | e: lisa.fraser@dodsgroup.eu